



## ESPACE VENTE

### *Conditions générales*

Chaque exposant Fana'briques (Vo) a la possibilité de vendre des Lego sur l'Espace Vente (Ev) moyennant une commission qui reviendra à l'organisateur.

Ev est géré par l'organisateur et est ouvert aux horaires d'ouverture de l'exposition.

Vo peut vendre (appelé Objet) des sets d'occasions, des sachets de vracs ou des pièces à l'unité mais **pas de set récent** c'est-à-dire un set commercialisé par LEGO en 2011/2012.

Chaque Objet ne devra comporter que des pièces Lego.

Vo ne peut déposer plus de 30 objets.

S'il s'agit d'un set d'occasion, Vo devra fournir une fiche indiquant si le set est complet et conforme à la notice ou si des pièces ont été remplacées (couleur ou forme différente) avec détail de ces pièces remplacées.

Vo proposera des pièces « **propres** » et **fonctionnelles**.

Les Objets seront emballés dans un sachet plastique transparent. Le prix devra être inscrit par Vo sur l'emballage.

Vo dépose à Ev une liste des produits qu'il souhaite vendre (à transmettre par mail avant le 15/06/12 à [postmaster@fanabriques.fr](mailto:postmaster@fanabriques.fr)). Cette liste reprend la référence de chaque objet et son prix.

Ev aura la possibilité de refuser de vendre tel ou tel objet sans avoir à se justifier des raisons de son refus.

Ev se charge de la vente et donc de la disposition des Objets sur les surfaces de vente.

Une partie seulement des objets de Vo pourrait être déposée sur la surface de vente. Le reste rejoindra la surface de vente en fonction des objets à vendre et/ou des achats.

En fin de vente, un inventaire des restants est fait entre Vo et Ev.

Ev règle à Vo la valeur des objets vendus diminuée de 6 % pour commission.

**Merci de cocher « je participe à l'espace vente » sur votre fiche d'inscription « Exposant ».**

**Merci d'envoyer avant le 15 Juin à [postmaster@fanabriques.fr](mailto:postmaster@fanabriques.fr) votre liste des produits à vendre.**